

CERCLE D'ACTION AUTOCHTONE

Le 26 novembre 2014

De 17 h 30 à 20 h

Bureau régional d'Ottawa

11, rue Holland

Centre de conférence

Type de réunion : AGA

Président : Tony Nicolas

Secrétaire : Stephanie Penwarden

Personne-ressource de l'AFPC : Stephanie Penwarden

Procès-verbal provisoire

Membres présents : Tony Nicholas, Dianne, Julie, John J, John Henri C., Toni Mathews, Duane, Shirley, Jean-Pierre

Invités : David, Albert, Stephanie, Linda, Tina, Teresa Edwards, Rhonda, Vicki, Nathan, Mark

1. Cérémonie traditionnelle d'ouverture et de purification à 17 h 30

L'Aîné Albert Dumont ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres. Rhonda interprète un chant d'ouverture.

2. Mot de bienvenue/Table ronde

Mots de bienvenue et présentations

On présente un invité, Mark, qui agira à titre de maître de cérémonie.

3. Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

Tony Nicholas, appuyé par Toni Mathews, propose l'adoption de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté tel que présenté à l'écran.

4. Exposé sur la disparition et le meurtre de femmes autochtones sur l'Île de la tortue

Teresa Edwards de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) présente le diaporama « Breaking the silence » sur la disparition et le meurtre de femmes autochtones et dont une copie est annexée à la présente.

Mark confie ensuite la présidence de l'assemblée à Tony N. pour la poursuite des travaux de l'assemblée.

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 27 novembre 2013

Lecture du procès-verbal de l'AGA du 27 novembre 2013.

Toni M., appuyé par John Henri, propose l'adoption du procès-verbal. Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

6. Rapports

Représentant au CRCN - John Henri présente son rapport.

John Henri, appuyé par Toni M., propose l'adoption de son rapport. Le rapport est adopté tel que présenté.

Afin de présenter son rapport à titre de président du Cercle, Tony confie la présidence de l'assemblée à John Henri.

Il présente un rapport oral et s'excuse de ne pas en présenter un par écrit.

Plusieurs activités abordées par Tony ont été soulevées par John Henri à titre de président du Cercle ou membre hors cadre de l'exécutif du CRCN.

Il indique qu'il a aussi assisté aux réunions du cercle autochtone de la FTO au nom de l'AFPC-Ontario.

Il ajoute que le faible taux de participation aux réunions du Cercle doit être une question prioritaire pour le prochain comité exécutif. Tous les groupes d'équité ont été confrontés à ce même problème. Il faut donc continuer à travailler au recrutement de membres. Il note que bien que notre liste de membres compte actuellement 75 noms, seulement 5 membres participent régulièrement aux réunions. Pour la suite des choses, le Cercle doit continuer à identifier les personnes autochtones dans les lieux de travail et les encourager à participer au sein du Cercle. Les personnes autochtones doivent se faire entendre pour dénoncer les injustices dont elles font l'objet et pour faire connaître leurs préoccupations. Tony N., appuyé par Toni M., propose l'adoption de son rapport. Le rapport est adopté tel que présenté.

John Henri remet la présidence de l'assemblée à Tony N.

Toni M. présente le rapport financier du Cercle.

Toni M., appuyé par John Henri, propose l'adoption de son rapport. Le rapport est adopté tel que présenté.

Tony N. confie ensuite la présidence de l'assemblée à Mark.

Marc présente Dave et lui confie la présidence pour la tenue des élections.

Dave explique que le travail du Cercle est fondé sur le consensus et ne nécessite donc pas de motionnaires et comotionnaires à moins d'une impasse qu'il faudra dénouer par un processus officiel. Il parle aussi du nouveau mandat du Cercle adopté au début de 2014 et qu'en conséquence, la composition de l'exécutif a été modifiée. Il y a deux nouveaux postes de coprésidence qui doivent, sans y être obligés, être pourvus par un homme et une femme; un poste à la trésorerie et un poste de secrétaire. Le poste de représentant du CRCN a été aboli, mais ses fonctions ont été également redistribuées aux titulaires de la coprésidence. Notons aussi le poste de représentant, et de son remplaçant, au Comité national des droits de la personne.

Tony N. est élu à un des postes de coprésidence. Le deuxième poste de coprésidence est resté vacant. Toni M. est élue au poste de la trésorerie. Le poste de secrétaire est resté vacant.

John Henri accepte d'assumer le poste de représentant au CNDP et Duane accepter le poste de remplaçant.

Dave fait ensuite prononcer serment aux nouveaux élus et élues.

Il confie ensuite la présidence de l'assemblée à Tony N.

6. Table ronde

Tony N. remercie tour à tour Vicki et Nathan pour le délicieux repas qu'ils ont fourni, Rhonda pour sa performance vocale et ses tambours, Mark pour avoir accepté d'être le maître de cérémonie, Teresa pour son exposé très instructif et Stephanie pour son aide précieuse.

N'oubliez pas d'encourager les membres à signer la carte-solidarité et la pétition sur les congés de maladie qui est affichée sur le site Web de l'AFPC.

Souignons que le 6 décembre est la journée de commémoration annuelle contre la violence faite aux femmes. Nous vous invitons à assister à la vigile organisée dans le cadre de cette journée. On servira du chocolat chaud au bureau de l'AFPC, au 233 rue Gilmour (la vigile se tiendra devant le monument des femmes du parc Minto (à l'angle des rues Gilmour et Elgin)).

La remise des prix de reconnaissance des droits de la personne de l'AFPC-RCN aura lieu le 10 décembre à la salle de conférence JK Wyllie. Vous y êtes cordialement invités.

Le 13 décembre, le Cercle organise un dîner de Noël au 510, rue Rideau, Ottawa et aura besoin de bénévoles de 10 h à 14 h.

Le 20 décembre, nous solliciterons également des dons pour venir en aide aux femmes et aux enfants dans le besoin, dons que vous pourrez remettre à John Henri.

John prononce les mots de clôture et lève la séance.